



Procès-Verbal Commission Régionale d'Appel Règlementaire

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football lors de sa réunion du **17 octobre 2023** :

Présents : Serge ZUCCHELLO (Président), Hubert GROUILLER, Pierre BOISSON, André CHENE, Michel GIRARD, Christian MARCE, Jean-Claude VINCENT, Laurent LERAT et Sébastien MROZEK.

Assiste : FRADIN Manon (Responsable Juridique).

DOSSIER N°11R : Appel du F.C. BELLE ETOILE MERCURY en date du 05 octobre 2023 contre une décision de la Commission Régionale de Contrôle des Mutations prise lors de sa réunion en date du 25 septembre 2023, ayant refusé la dispense du cachet mutation sur la licence des joueurs Hugo DENCHE et Mathéo MARTINANT.

La Commission Régionale d'Appel,

- **Met le dossier en délibéré.**

ATTENTION : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier électronique ultérieurement.

